

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Objectifs

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants de s'approprier une démarche structurée d'identification et d'évaluation des risques professionnels, en vue de prévenir efficacement les accidents du travail. Elle vise également à faire connaître les acteurs internes et externes de la prévention, à établir un plan d'action pertinent, et à compléter le document unique d'évaluation des risques. Pour cela, cinq compétences clés sont développées : l'analyse des risques, la définition de critères d'évaluation, la connaissance des intervenants en prévention, la mise en place d'actions correctives, et la formalisation dans le document unique.

Méthode et Matériel pédagogique

- ◆ Travail sur l'analyse des situations de travail en fonction du secteur d'activité de l'entreprise
- ◆ Formation à dominante pratique

Moyens d'encadrement

Formateurs(trices) CSSCT du CSE certifié auprès de la DREETS
Formateur(trices) habilité IPRP
Formateur(trices) certifié auprès de l'INRS

Évaluations & Attestation des compétences

Attestation de stage



2 jours - 14 heures



**INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE**
France Métropolitaine



10 Stagiaires maximum
Individualisation : oui



Public : Responsable d'entreprise, responsable de production, responsable ressources humaines, acteur de la sécurité au travail

Pré-requis : connaître les bases de la prévention des risques



Délivrance de l'attestation de compétence à l'issue de la formation.



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap : ref.handicap@ed5.fr

4,92/5



Programme de la Formation

- Les aspects juridiques, social et économique de la sécurité au travail
 - Les obligations du chef d'entreprise le principe d'amélioration continu appliqué à la sécurité au travail (PDCA)
 - Les principaux fondamentaux de l'EvRP.
 - Les aspects méthodologiques (démarche, outils...).
- L'identification des risques.
 - La hiérarchisation des risques.
 - Les mesures de prévention.
 - Le plan d'action
 - La formalisation dans le document unique

Le + ED5

- ◆ Habilitation pour les formations SSCT & Économique des Membres élus du CSE
- ◆ Enregistré en qualité IPRP
- ◆ Équipe pédagogique sélectionnée et expérimentée
- ◆ Pré-diagnostic avec plan d'actions offert
- ◆ Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

Nous **contacter**



📍 65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

☎ 04 11 94 00 50

🌐 ww.ed5.fr

✉ contact@ed5.fr